



Le premier semestre 2017 aura été entre autre l'application de la Loi NOTRE (nouvelle organisation territoriale de la République) qui incite fortement à plus de mutualisation entre collectivités que ce soit au niveau des communes ou des syndicats.

Par le vote du budget en avril 2017 :

Nous percevons moins de D.G.F dû d'une part à une diminution de notre population et d'autre part à la baisse de la dotation de l'Etat, ce qui nous oblige, malgré la maîtrise des dépenses de

fonctionnement, **à augmenter notre fiscalité et à réduire nos dépenses d'investissement prévues ou à les différer.**

Diminution de population = diminution des effectifs scolaires. Nous allons pouvoir accueillir une population nouvelle. Trois projets ont été présentés en réunion publique en 2016. Pour deux, les permis ont été instruits mais sont actuellement bloqués par des recours.

Ces nouveaux arrivants apporteront des recettes qui viendront, à terme, atténuer la diminution des aides de l'Etat et réduire nos pénalités dues au déficit de logement locatif à loyer modéré.

Malgré ces difficultés, nous maintenons notre politique en faveur de l'Ecole, de la Culture, du Sport, de la jeunesse et de nos Aînés afin de permettre à TOUS de s'épanouir au sein de notre village.

Je remercie tous les bénévoles qui animent tout le long de l'année notre vie associative locale.

Je suis conscient que des travaux importants sont à réaliser sur notre commune, surtout au centre du village.

Il faudra être patient et accepter certains changements, notamment l'évolution en matière d'aménagement urbain, qui seront un plus pour la commune.

Bonnes vacances à toutes et tous.

Le Maire,
Jean-Baptiste CASSETTA

Sommaire

Infos municipales	3
CCAS	7
Enfance-Jeunesse	8
La municipalité et la vie associative	11
Médiathèque	12
Patrimoine	13
Environnement	14
Plan Local d'Urbanisme	15
Travaux	16
Vie du village	17
Culture	18
Intergénération	22
Sport	24
Expression libre	26
A vos agendas !	27

Journal d'informations municipales de la mairie de Pins-Justaret - Place du château 31860 Pins-Justaret - Tél. 05.62.11.71.00 - Tirage : 2000 exemplaires imprimés sur papier aux normes PEFC - Directeur de la publication : J-B. CASSETTA - Rédacteur en chef : G. VIANO Rédacteurs : M-A. CROUZET—J-P. DUPRAT—F. STEFANI— G. JUCHAULT—D. LECLERCQ—D. BORDIER et Associations. Conception et Réalisation : Service Communication de la Mairie de Pins-Justaret - Crédits photos : Mairie et Associations - Images clipart © Microsoft Office 2007 -@CGuillaumot. Impression : Evoluprint - Tél. 05 62 22 07 70 - Dépôt légal : Juillet 2017

Naissances



SHADÉOSING Liam né le 30 mai 2016
ORIoT Valentin né le 17 novembre 2016
DELPON Jules né le 1^{er} décembre 2016
BOUZI Evan né le 07 décembre 2016
MONTAY SOLIVERES Liam né le 08 janvier 2017
AYELA Lucas né le 23 janvier 2017
BRANCHEREAU Paola née le 04 février 2017
JUDOR Eliana née le 06 février 2017
LOISEAU Antonin né le 04 avril 2017
LAFFONT Anouk et Margaux nées le 12 avril 2017
MARE Ylan né le 1^{er} mai 2017

Mariages



LEFÈVRE Letitia et BRANCHEREAU Christelle
célébré le 1^{er} avril 2017
MALIKI Hassan et ALBA Nelly célébré le 1^{er} avril
2017
MOREL Patrice et ONA Marie célébré le 06 mai
2017

Décès



DIALLO Ibrahim décédé le 20 novembre 2016
RITTER veuve POIMBOEUF Alice décédée le 08
janvier 2017

Défibrillateur

Le CCAS a fait le choix d'installer un défibrillateur externe automatique devant la salle des fêtes de Pins Justaret. Il est le troisième à être mis à la disposition des Pins-Justaretois.

Les deux autres, installés depuis plusieurs années, se trouvent dans le hall de la mairie et au complexe sportif.



Bonne retraite Mme MARQUEZ !

Après quelques congés, vous êtes définitivement partie à la retraite en ce début d'année 2017 et vous avez donc quitté les fonctions de Directrice de la Médiathèque de Pins-Justaret au sein de laquelle vous exerciez depuis près de 19 ans. C'est ainsi que nos concitoyens vous ont rencontrée pendant toute cette période. Vous avez prêté des livres, conseillé des lectures, des auteurs inconnus, orienté des lecteurs perdus ou assoiffés de découvertes, accueilli les enfants des écoles pour des histoires et des découvertes partagées, animé des soirées des cafés lecture, introduit des spectacles, des artistes, des écrivains, vous avez développé cette médiathèque et l'avez inscrite comme un lieu essentiel de la culture sur le territoire communal et au-delà dans les partenariats avec nos voisins et les réseaux professionnels locaux. Soyez donc remerciée pour ce travail qui continue aujourd'hui avec l'équipe de la médiathèque dirigée par Mme Nathalie CESSSES.

Un nouveau directeur pour les Services Techniques

Pour faire suite au départ de M. Hervé CARRIERE qui a quitté la Commune le 1er novembre 2016 et poursuit sa carrière à la ville de Toulouse, la Commune a le plaisir d'accueillir depuis le 1er janvier 2017, M. Gabriel GRIMA aux fonctions de Directeur des Services Techniques.

Ce technicien principal occupait depuis près de huit ans un poste similaire sur la Commune de Pechbonnieu au nord de Toulouse où il a découvert la fonction publique territoriale.

A Pins-Justaret, il relèvera le lourd défi de l'entretien du patrimoine communal tant bâti qu'extérieur au moment de la suppression des produits phytosanitaires (voir page 14) et pilotera la construction des Ateliers Municipaux (voir page 16), nous lui souhaitons une bonne installation dans ses fonctions.



Un budget 2017 maîtrisé

En 2016, grâce aux efforts de tous, la Commune a réussi à maîtriser l'évolution de ses dépenses de fonctionnement. Ces efforts ont ainsi permis de compenser la diminution de l'ensemble des dotations de l'Etat. La légère augmentation des impôts locaux a pu ainsi participer au financement des investissements.

Le budget 2017 sera assez semblable à celui de 2016 et il prend en compte la diminution de l'ensemble des dotations de l'Etat qui demeure encore proche de 45 000 €.

Les économies réalisées sur les dépenses de gestion courante devront permettre de compenser cette diminution ainsi que l'augmentation de la masse salariale inhérente au dégel du point d'indice des fonctionnaires.

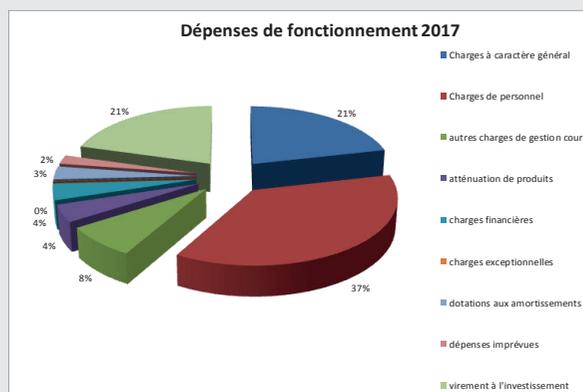
La pression fiscale sera toujours modérée avec une augmentation de 2,35 %.

Près de 600 000 € de dépenses d'investissement sont prévus avec notamment la réalisation de la première tranche des ateliers municipaux, la réfection des verrières de la salle polyvalente Jean Moulin et les études de maîtrise d'œuvre pour la future rénovation de la halle des sports.

Présentation générale du budget

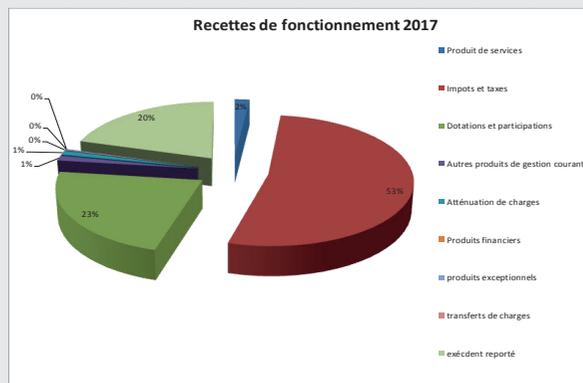
Fonctionnement

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 372 231.05	2 685 549.17
Résultat de fonctionnement reporté		686 681.88
TOTAL FONCTIONNEMENT	3 372 231.05	3 372 231.05



Investissement

	Dépenses	Recettes
Investissement	1 080 535.84	1 211 447.00
Restes à réaliser	70 533.02	127 451.14
Solde reporté	187 809.28	
TOTAL INVESTISSEMENT	1 338 898.19	1 338 898.19



	Dépenses	Recettes
TOTAL DU BUDGET	4 711 129.19	4 711 129.19

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 19 décembre 2016

- Représentation de la commune de Pins-Justaret à compter du 01/01/2017 au nouveau conseil de la Communauté d'Agglomération « Le Muretain Agglo »
- Autorisation au Maire d'ester en justice devant le tribunal administratif de Toulouse
- Modifications des statuts du SDEHG: délibération annulant et remplaçant la délibération n°2016-07-13 du 30/11/2016

Séance du 10 février 2017

- Opposition au transfert de la compétence PLU
- Transfert de la compétence établissement et exploitation de réseaux de communications électroniques
- Convention pour la mise en œuvre de la verbalisation électronique
- Demande de subvention DETR 2017 - Ateliers municipaux
- Demande de subvention contrat de territoire conseil départemental 2017 - Ateliers municipaux
- Demande de subvention réserve parlementaire sénateur 2017 - Ateliers municipaux
- Demande de subvention réserve parlementaire du député - Matériel scolaire
- Avenant n°2 au contrat de maîtrise d'œuvre des ateliers municipaux
- Demande de subvention contrat de territoire - Matériel informatique médiathèque

Séance du 30 mars 2017

- Installation d'un conseiller municipal
- Modification de la composition des commissions municipales

- Création d'emplois non permanents pour le recrutement d'agents contractuels
- Création d'un emploi non permanent pour le recrutement d'un agent contractuel
- Création d'un emploi non permanent pour le recrutement d'un agent contractuel
- Tirage au sort des jurés d'assises pour 2018
- Débat d'orientation budgétaire 2017
- Construction d'un centre technique municipal

Séance du 11 avril 2017

- Compte de gestion 2016
- Compte administratif 2016
- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016
- Reprise du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016
- Modification AP/CP des ateliers municipaux
- Taux d'imposition 2017
- Budget primitif 2017
- Création d'un emploi permanent à temps complet d'Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques
- Création d'un emploi permanent à temps complet d'Adjoint territorial du patrimoine
- Suppression de postes
- Autorisation d'ester en justice
- Autorisation de principe du lancement de la modification du PLU
- Dénomination de voie
- Demande de subvention exceptionnelle au conseil départemental pour les travaux de sécurisation du plafond et des luminaires de la salle polyvalente Jean Moulin

Nota :

Le détail des délibérations des différents conseils municipaux est à votre disposition sur le site de la Mairie à l'adresse suivante :

www.mairie-pinsjustaret.fr

Vie Municipale - Conseil Municipal - Procès Verbaux

Scandaleux



Plus de 20 lauriers roses plantés cet automne par la municipalité et qui commençaient à fleurir ont été dérobés sur l'avenue de Villate.

HORAIRES D'ÉTÉ

Brève

Services Administratifs

Ouverture : du 10/07 au 27/08/2017

Lundi au Jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30

Services Culturels

Ouverture : du 1/07 au 31/08/2017

Mardi-Jeudi-Vendredi de 9h à 13h

Mercredi de 9h à 13h et de 14h à 18h

Fermeture le Samedi du 1/07 au 26/08/2017 inclus

Recensement Militaire

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le jour du 16^{ème} anniversaire.

Pour se faire recenser, il faut se présenter :

- à la mairie du domicile
- si la personne réside à l'étranger, au consulat ou service diplomatique de France

Pièces à fournir :

- pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française)
- livret de famille

Une attestation de recensement est délivrée à l'intéressé. Attention cette attestation est un document officiel. Elle doit être conservée soigneusement car ce sera le seul et unique exemplaire. En effet, **depuis le 1er janvier 2016, le Centre du Service National ne fait plus de duplicata d'attestation de recensement.**

Pour plus d'informations contactez :

**Centre du Service National
Caserne Pérignon
2 rue Pérignon
CS 15214
31507 TOULOUSE Cedex 5**

Téléphone : 05-62-57-38-68

**Site Internet :
www.defense.gouv.fr/jdc**

La Police Municipale vous informe

Les AGENTS de POLICE MUNICIPALE vous reçoivent, dans leurs locaux, sur rendez vous, toute la semaine, entre 12h00 et 13h30. Pour les contacter, appelez, durant les heures d'ouverture des services administratifs de la MAIRIE, au **05.62.11.71.06**. Monsieur WIERZBA et Monsieur BENECH conviendront directement avec vous, du jour et de l'heure, afin de satisfaire au mieux à vos obligations.

Vous pouvez également passer en MAIRIE, et en cette période de vacances estivales, vous inscrire afin de bénéficier, comme tout au long de l'année, de « **L'Opération Tranquillité Vacances** ».

Pour plus d'informations sur ces modalités, voici un lien INTERNET à consulter, sachant que ce programme étatique, fonctionne de manière identique, avec les agents de POLICE MUNICIPALE de votre ville.

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Zooms/Operation-tranquillite-vacances2>

De plus, les agents de la POLICE MUNICIPALE informent les administrés que la commune depuis le début d'année 2017 est passée à la verbalisation électronique. Donc, dorénavant, tous contrevenants, ne se verront plus déposer d'avis de contravention en direct, mais recevront au domicile du titulaire du certificat d'immatriculation ou du titulaire du permis de conduire, suivant les cas, les diverses infractions constatées.

Avec ce système, fini le risque pour l'automobiliste verbalisé de recevoir une amende forfaitaire majorée du fait de la perte ou la disparition de l'avis de contravention initial. Par contre, la constatation de l'infraction par l'agent verbalisateur ne se fait plus qu'en quelques secondes, donc merci à tous d'accroître sa vigilance sur le respect du code de la route en matière de stationnement, comme en matière de circulation routière, afin de ne pas avoir de désagrément lié à ses propres négligences.

Carte Nationale d'Identité: nouvelle procédure

Depuis le 7 mars 2017, pour toute demande concernant la carte nationale d'identité (1^{ère} demande, renouvellement, duplicata ou changement d'adresse...) vous devez vous adresser à l'une des 26 communes du département équipées du dispositif numérique de recueil des demandes (dont la liste est disponible à l'accueil et sur le site internet de la mairie), et non plus à votre commune de résidence. Vous avez la possibilité d'établir une pré-demande en ligne sur <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/>. Cette démarche vous permettra d'éviter de remplir un dossier papier mais ne vous dispense pas de vous rendre au guichet de la commune choisie, muni du numéro de pré-demande qui vous aura été délivré et des justificatifs nécessaires au dossier.

Ludothèque

Eveil aux jeux pour les enfants de 0 à 3 ans, accompagnés d'un adulte (parents, grands-parents ou assistantes maternelles) à la salle des fêtes de 9h45 à 11h15, entrée libre et gratuite:

6 juillet 2017
7 septembre 2017
22 septembre 2017
5 octobre 2017
9 novembre 2017
7 décembre 2017



Spectacles des tout-petits

Vendredi 24 février 2017 spectacle « *Aléïa, la fée papillon* » en partenariat avec l'association des assistantes maternelles Câlin Câline.

Vendredi 30 juin spectacle « *Zélie et la pluie* » en partenariat avec l'association des assistantes maternelles Bout'Chou.



Prévention Canicule

Sur la base du volontariat, nous invitons les personnes âgées et les personnes handicapées, fragiles ou isolées, résidant à leur domicile à se signaler en mairie en vue de leur inscription sur le fichier de prévention d'une canicule.

Ce fichier est à la disposition du Préfet en cas de déclenchement du plan d'alerte d'une canicule.

Précautions :

- Evitez les sorties aux heures les plus chaudes
- Fermez les volets et rideaux, ouvrez les fenêtres la nuit pour que la fraîcheur puisse entrer
- Si vous devez sortir, portez un chapeau
- Buvez le plus possible : eau, jus de fruits (ne consommez pas d'alcool)
- Mangez plus de fruits et de légumes
- Restez à proximité d'un ventilateur ou dans une pièce fraîche, climatisée



Repas des Aînés : Dimanche 8 janvier 2017

Le repas des aînés offert aux seniors de la commune par le CCAS a inauguré l'année 2017 par une belle journée de partage.

Accueillis par les vœux de M. Le Maire et invités à la salle des Fêtes par le Centre Communal d'Action Sociale de Pins-Justaret, plus de 230 convives ont partagé un moment de convivialité le dimanche 8 janvier 2017 lors du traditionnel repas du début d'année.

L'humeur était au beau fixe lors du repas servi par "Le Picotin Gourmand" au cours duquel les danseurs ont pu, grâce à l'orchestre ETINCELLE, alterner tangos et paso-dobles avec le madison et le twist jusqu'à 18 heures.



SIAS Escaliu : Un portage de repas plus accessible

Depuis 35 ans, le Syndicat Intercommunal d'Action Sociale Escaliu intervient auprès des personnes âgées et/ou handicapées pour accompagner la perte d'autonomie. Grâce à quatre services: Portage de repas, Aide à domicile, Petit dépannage et Aide à la mobilité, le SIAS Escaliu apporte à plus de 700 bénéficiaires sur le bassin Muretain une réponse adaptée à leurs besoins autant qu'à leurs ressources.

Un barème plus abordable: Le service Portage de repas inaugure début avril un nouveau tarif dégressif. De 6,98 € à 8,94 € livraison incluse, cette nouvelle tarification varie en fonction du niveau de revenus du bénéficiaire.

Des avantages fiscaux étendus: Le coût peut être partiellement déduit des impôts, voire entraîner un crédit d'impôt, grâce à la déduction fiscale liée à l'emploi d'une aide à domicile.

Plus de flexibilité dans la réservation: Cette facturation équitable est doublée d'une grande facilité d'accès au service. Sur simple appel téléphonique, le bénéficiaire choisit à sa guise ses jours de livraison: le portage peut, par exemple, être mis en place temporairement pour répondre à une sortie d'hospitalisation, ou simplement un à deux jours par semaine pour soulager l'utilisateur. Ce service s'illustre également par une forte démarche qualité, traduite par le soin apporté à la préparation des repas et la volonté d'offrir du choix en proposant deux menus et quatre régimes alimentaires.

Les délégués de la commune au SIAS sont Mme JUCHAULT et Mme VIANO, les suppléants sont M. BOST et Mme BAZILLOU.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du SIAS Escaliu, au 05 61 56 18 00.



Enfance

Classes transplantées

GROUPE SCOLAIRE JEAN JAURES

Classes transplantées de l'école élémentaire pour l'année scolaire 2016-2017:



Séjour ski du 27 au 31 mars 2017 pour les élèves de CM1



Séjour astronomie du 24 au 28 avril 2017 pour les élèves de CM2

ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École)

Les projets de cette année sur l'ALAE élémentaire tournaient autour de la laïcité et de l'énergie.

Les enfants ont réalisé des fresques sur la laïcité. Un projet roman photo avec les CM1-CM2 a aussi vu le jour, toujours sur le même thème. Les enfants ont appris des danses du monde en vue de présenter un petit spectacle en fin d'année.

Une affiche avec la mascotte fourmi a été réalisée sur le thème de l'énergie.

Une autre initiative sur la sensibilisation au handicap a permis à des enfants de pratiquer l'handisport et de se mettre en situation de handicap autour du sport.

L'ALAE a souhaité développer le partenariat avec les parents en leur permettant de venir vivre avec leurs enfants un moment de jeux sur l'ALAE du soir. Les enfants de CM1-CM2 ont eu l'occasion d'aller au PAJ tout au long de l'année avant chaque période de vacances scolaires.

Les enfants de Pins-Justaret et Villate ont aussi participé à la fête de la Befana. C'est une fête traditionnelle italienne autour de laquelle les enfants du CLAE élémentaire ont fabriqué la fameuse sorcière de la festività et des chapeaux pour ensuite participer à une retraite au flambeau dans le village. Un groupe musical s'est également créé pour chanter des chansons en italien.

L'année s'est clôturée par une journée FET'ENSEMBLE en partenariat avec l'école et les parents d'élèves (bubble bump, karaoké, exposition des projets...)

Directrice du CLAE Élémentaire : M^{elle} Muriel PAYRAU et Directrice du CLAE Maternelle : Melle Estelle ADANDE.

Téléphone du CLAE/CLSH: 05.34.47.74.49/05.34.47.77.03/06.26.61.78.38



PAJ (Point Accueil Jeunes)

Rencontres entre le P.A.J de SAUBENS et de PINS-JUSTARET

Les jeunes ont décidé de se rencontrer, le 24 mai 2017 à Pins-Justaret, autour d'un atelier cuisine avec des produits frais au choix pour la composition de la recette et le 17 juin 2017 un barbecue a été organisé à Saubens autour d'un tournoi sportif.

Passerelle entre l'ALAE et le PAJ de PINS-JUSTARET

Depuis 2 ans, l'ALAE élémentaire de Pins-Justaret / Villate a mis en place des passerelles avec le Point Accueil Jeunes de la commune afin de faire découvrir cet accueil aux enfants de CM1 et de CM2.

Les rencontres se font les jeudis soir de 16h à 18h avant chaque période de vacances scolaires.

Ce jeudi 24 mars, 24 enfants fréquentant l'ALAE élémentaire ont pu découvrir le PAJ.

Les jeunes du PAJ ont présenté la structure. Un goûter a été partagé, puis les enfants se sont répartis par ateliers : webradio, jeux de société et ping-pong.

Cette sortie a été très appréciée et une nouvelle rencontre se déroulera le 6 juillet 2017.



Les projets à venir:

- **Séjour à ASPET dans les Pyrénées du 17 au 21 juillet, sur le thème de l'écologie avec la gestion des déchets du séjour.**
- **Un chantier se déroulera à la maison de retraite**

CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)

Embellissement du rond-point du complexe sportif

Lors de leur élection, les jeunes du CMJ ont émis le vœu d'embellir la commune dans l'idée de la rendre plus accueillante. Il a été décidé en commission de décorer le rond-point du complexe sportif avec des plantes rustiques et peu gourmandes en eau. Cette action a été menée en partenariat avec les services techniques et la commission environnement.



Les commémorations



Cérémonie du 19 mars



Cérémonie du 8 mai

Cérémonie de la Citoyenneté

Monsieur le Maire a remis leurs cartes électorales
aux jeunes électeurs de 18 ans

Vendredi 17 mars 2017



La municipalité et la vie associative

Soirée de la remise des dotations

aux écoles des associations
et présentation des vœux
aux acteurs de la vie associative
et de la vie économique

Vendredi 27 janvier 2017

En présence
de M. GARAUD, Maire de Villate
et M. CASSETTA, Maire de Pins-Justaret



Le mois de la nouvelle

Au mois de mars, la Médiathèque a mis en avant un genre littéraire peu connu du public, **la nouvelle**, en proposant :

- **Une exposition** « La boîte à nouvelles » prêtée par la Médiathèque Départementale de la Haute-Garonne du 3 au 28 mars. Muni d'une tablette le public pouvait découvrir et participer de manière interactive à la lecture de micro-nouvelles, à un quizz et à la création d'un cadavre exquis...



- **Des ateliers d'écriture** le samedi 11 mars animés par Valérie Reich de l'association de *Fil(le) en récit*. C'est dans une ambiance conviviale que les participants adultes et enfants ont chacun écrit une nouvelle autour de la gourmandise. La Médiathèque a retranscrit leur création dans un livret « Mijotée de nouvelles » et le leur a offert. Nous vous invitons à venir découvrir leurs réalisations.

- **Une rencontre et une projection** le vendredi 24 mars : l'auteur Frédérique Martin a lu un extrait de son recueil de nouvelles « *J'envisage de te vendre* » et a présenté le court métrage adapté de la nouvelle « Le désespoir des roses ». Un échange convivial et passionnant autour du genre de la nouvelle.

Pins-Justaret aux mille saveurs : cuisine d'ici et d'ailleurs

La Médiathèque a consacré les mois d'avril et de mai à la gastronomie en proposant :

- **l'exposition culinaire** du 11 avril au 6 mai : recettes, menus et ustensiles de cuisine d'ici et d'ailleurs ont transporté le public vers un voyage culinaire à travers le monde. Cette exposition a pu être réalisée grâce à la participation du public et de la Maison de retraite de Pins-Justaret. Un grand merci à eux.

Le spectacle « **A table Zoé** » le mercredi 12 avril. Stéphanie Muollo, de la compagnie Fabulouze, a séduit le public avec son personnage Zoé. Cette petite fille espiègle, amusante et pétillante accompagnée d'une souris danseuse et de carottes malicieuses a embarqué les spectateurs dans le mode merveilleux de la magie.



- **le spectacle « Les impromptus culinaires de Folavril »** le samedi 22 avril : Claude Sanchez et Patrick Séraudie, comédiens, nous ont délecté de savoureuses lectures théâtrales, **suivi d'un apéritif partagé** autour de mets traditionnels (Asie, Maghreb, Portugal..) et de spécialités du terroir (Bourgogne..) concoctés par chaque participant.



- **des rencontres intergénérationnelles** les 2 et 4 mai entre les élèves de deux classes de l'école primaire de Pins-Justaret et les résidents de la maison de retraite « La Tranquillité ». De beaux et émouvants moments d'échange et de partage autour de recettes et de souvenirs culinaires.



Le personnel de la Médiathèque ainsi que la Municipalité remercient tous les participants et les partenaires qui ont contribué à la réussite de cette animation autour de l'art culinaire, et à la mise en place d'échanges multiculturels et intergénérationnels.

Voici les animations à venir :

Le Samedi 16 septembre, la Médiathèque participera aux Journées Européennes du Patrimoine en partenariat avec le service environnement, la Société du Patrimoine du Muretain et l'Association Nature Midi-Pyrénées.

Octobre : Dans le cadre du Festival International de littératures policières et en partenariat avec Toulouse Polars du Sud la Médiathèque invitera un auteur.

Les mois d'octobre et novembre seront consacrés à la thématique de l'eau :

- Exposition du 9 octobre au 10 novembre « L'eau pour tous, tous pour l'eau » prêtée par la Médiathèque Départementale de la Haute-Garonne

- Conférence, rencontre et dédicace de et avec Gilbert Galy, auteur de l'ouvrage « Izourt, une effroyable tragédie » en partenariat avec l'association *Ricordate et le Comité de jumelage*.

- Projection du film « L'eau des Pyrénées un conflit pour le 21^{ème} siècle » en présence de Christophe De Prada, réalisateur. Sans oublier les cafés littéraires dédiés aux échanges autour de lectures, découvertes musicales ou vidéos.

Patrimoine : Quand la rage sévissait

Nous sommes en janvier 1902 et la population Pins-Justaretoise est en émoi. Plusieurs chiens enragés ont en effet parcouru la région et ont mordu un certain nombre de leurs congénères. La commune a été victime de ces attaques et le 28 janvier, le conseil municipal décide de prendre des mesures par arrêté.

Article 1 : Pendant un délai de deux mois à partir de ce jour, tous les chiens circulant dans les rues sur les routes, places ou autres lieux publics devront être porteurs d'un collier portant le nom et l'adresse du propriétaire, être muselés ou tenus en laisse.

Article 2 : Les chiens trouvés sur la voie publique sans être tenus en laisse ou muselés, les chiens muselés ou non dépourvus de collier et dont le collier ne porterait pas les indications prescrites seront saisis par les agents de l'autorité.

Article 3 : Les chiens porteurs du collier pourront être réclamés pendant un délai de trois jours par les propriétaires, un procès-verbal sera toujours dressé pour contravention aux lois et décrets susvisés. Les chiens dépourvus d'un collier seront immédiatement abattus.

Article 4 : Tout propriétaire, toute personne ayant la charge des soins ou la garde d'un animal atteint ou soupçonné d'être atteint de la rage est tenu d'en faire sur le champ la déclaration au maire.

Article 5 : le garde champêtre est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Mosaïques d'histoire : dernier adieu à Pierre Fauré, maire de 1877 à 1905

extrait du discours de Monsieur Feroux, Inspecteur primaire lors des obsèques du maire, Pierre Fauré.

« Mesdames, Messieurs, je veux à mon tour avant que cette tombe ne se referme adresser au nom de l'administration académique le dernier adieu à l'homme de bien, au sincère démocrate que fut celui que nous accompagnons aujourd'hui à sa dernière demeure. Esprit éclairé, ami du progrès sous toutes ses formes, Monsieur Fauré comprenait que c'est à l'école que se forment les consciences; que se préparent les futurs citoyens, que l'instruction qu'on y donne est tout à la fois, la plus sûre des richesses et la base la plus solide d'une démocratie.... Usant de la légitime influence qu'il avait sur le conseil municipal, il savait l'amener à voter les crédits propres à alimenter la

Caisse des Ecoles afin de venir en aide aux élèves les moins favorisés de la fortune et encourager la fréquentation régulière, sans laquelle les leçons du maître restent sans fruit. Les crédits qui permettaient d'enrichir la bibliothèque pour continuer l'éducation du maître par l'éducation du livre et permettre aux adultes d'augmenter sans cesse les connaissances emportées de l'école. L'administration avait compris que les grandes qualités de Monsieur Fauré, son esprit droit et foncièrement laïque, ses idées franchement républicaines pouvaient être utilisées au profit de notre enseignement populaire et elle n'avait pas hésité à lui confier les fonctions de délégué cantonal ».



Une classe du début du XIXème siècle

Balade nature et patrimoine en bord d'Ariège



PHOTO © Gérard Sancet

Si notre commune existe, c'est bien grâce au quartier de Justaret. En effet, la première mention de Justaret apparaît au XIème siècle dans l'acte de partage entre Pierre, évêque de Gérone et Roger 1^{er}, son neveu, comte de Foix. Justaret comme le confirme le cartulaire de St Sernin était une sauveté (zone de refuge autour d'une église). En mars dernier, la Réserve Naturelle du confluent, Nature Midi-Pyrénées, les amis de la cité de la Confluence et la Société du Patrimoine du Muretain organisaient au départ du Cros une balade Nature et Patrimoine. Les participants purent ainsi découvrir l'histoire de Justaret mais aussi celle de la maison de maître de Lagoutine et du château Bertier à Pinsaguel. D'autres projets sont en gestation. Plus d'infos <http://mosaiquesdhistoires.over-blog.com/>

Contact : Diane Masclary secrétaire de la Société du Patrimoine du Muretain 0683383682
masclary-diane@wanadoo.fr—mosaiquesdhistoires.over-blog.com/

Bientôt Zéro Phyto sur la Commune

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte prévoit que depuis le 1er janvier 2017, les collectivités publiques ne pourront plus utiliser de produits phytosanitaires dans les espaces verts, forêts et promenades ouverts au public.

Notre commune s'inscrit déjà dans cette démarche depuis quelques années et n'utilise plus ces produits sur son territoire, à l'exception des cimetières et des terrains de sports (pour lesquels nous avons encore la possibilité de les utiliser).

L'objectif est de tendre vers l'arrêt total de ces produits et de trouver d'autres solutions : le paillage pour les massifs fleuris et les nouvelles plantations ainsi que le désherbage.

Pour les traitements au pulvérisateur, nous utilisons des produits Bio contrôlés.

Les agents préposés à ces tâches ont suivi des formations sur les nouvelles alternatives telle que la gestion différenciée des espaces verts. Ces espaces seront tondu moins souvent et laisseront libre court à la biodiversité.

Ces changements nécessitent plus d'interventions humaines et nous devons nous préparer à améliorer



nos habitudes; parfois si des mauvaises herbes font leurs apparitions, elles ne sont ni sales, ni dangereuses. Les actions individuelles sont essentielles pour limiter les perturbations de notre environnement.

Cette loi sera applicable également aux particuliers à compter de janvier 2019, ce qui laisse le temps de se préparer, de se documenter sur le site du Ministère de l'Environnement de l'Énergie et de la Mer et de consulter le guide « jardiner autrement ».

Réglementation: La loi Labbé de 2014 avait fixé l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires sur l'espace public à partir de 2020. La loi relative à la Transition énergétique pour la croissance verte de 2015 avance l'échéance à 2017. De plus, à partir de 2019, l'utilisation des produits phytosanitaires par les particuliers sera interdite.

Journée « ConfluenceS »



A Pins-Justaret, sur le territoire de la RNR
A la rencontre des patrimoines naturel et culturel
Animations, stands, balades ...

Après avoir inauguré la nouvelle Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne-Ariège en 2015 au Château Bertier de Pinsaguel, nous vous donnons rendez-vous le 16 septembre prochain à Pins-Justaret pour la 4^{ème} Fête des ConfluenceS !

La Mairie de Pins-Justaret et les associations ConfluenceS, Société du Patrimoine du Muretain et Nature Midi-Pyrénées, gestionnaire de la Réserve, ainsi que plusieurs autres associations locales se rassemblent pour vous offrir, petits et grands, une journée d'exception entre nature et culture.

Plusieurs animations (ateliers, balades, expositions, concerts...) vous seront proposées sur le hameau de Justaret et les bords d'Ariège, mais également sur les autres communes de la Réserve par les diverses associations.

Nous vous attendons nombreux pour vivre un moment convivial et découvrir les richesses de notre patrimoine !

Informations : Nature Midi- Pyrénées, 14 rue de Tivoli 31000 Toulouse Tél: 05 34 31 90 91

contact@rnr-confluence-garonne-ariege.fr

www.naturemp.org / www.rnr-confluence-garonne-ariege.fr (prochainement)

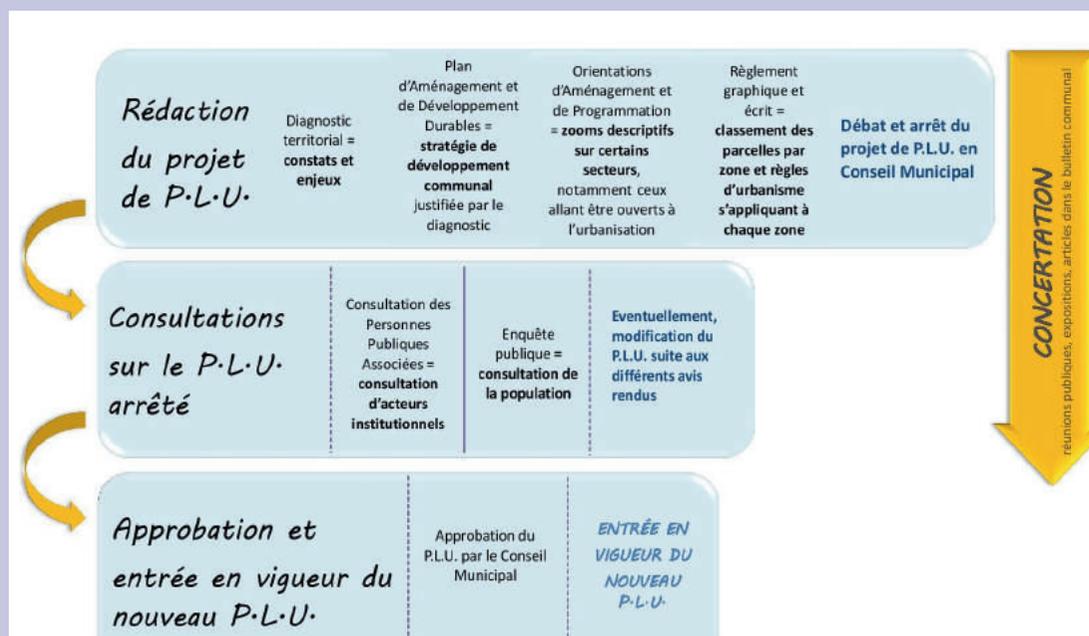
Etat de la situation Hydrologique

Depuis la fin de l'étiage de 2016, le déficit pluviométrique est important en Haute-Garonne. La situation hydrologique des cours d'eau correspond à une situation de sécheresse survenant tous les 4 à 10 ans pour le bassin de la Garonne et le niveau des nappes phréatiques se situe en dessous de la moyenne.

Nous souhaitons vous sensibiliser sur la nécessité d'adopter des pratiques économes pour une utilisation raisonnée et vertueuse de la ressource en eau : par exemple limiter l'arrosage des espaces verts, le lavage de voitures...



Révision du PLU



Le 26 mai 2016, le Conseil Municipal de Pins-Justaret a décidé de lancer la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). L'objectif est de définir le visage de la commune à l'horizon 2030.

Afin d'optimiser les coûts et parce que cela avait une cohérence territoriale, un groupement de commande a été fait avec la commune de Labarthe-sur-Lèze. A l'issue de cette procédure, c'est le cabinet 2AU installé à TOULOUSE qui a été retenu pour réaliser les études nécessaires à l'élaboration de ce nouveau document.

Le PLU se compose essentiellement de quatre documents : le rapport de présentation, le Plan d'Aménagement et de Développement Durables, les Orientations d'Aménagement et de Programmation ainsi que le règlement. Une fois ces documents élaborés et approuvés en Conseil Municipal, la première phase s'achève.

Au démarrage de la procédure un diagnostic territorial est réalisé.

Son rôle est de mettre en exergue les caractéristiques du territoire et les enjeux. C'est sur la base de celui-ci que des choix stratégiques seront faits au sein du Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Il s'agit du deuxième élément composant le P.L.U. Véritable clef de voûte du plan d'urbanisme, il traduit les choix stratégiques et le projet politique portés par la commune.

Pour certaines zones spécifiques des Orientations d'Aménagement et de Programmation seront réalisées. Elles permettront à la commune de définir précisément certaines dispositions en termes de transport, d'habitat ou d'aménagement que devront nécessairement revêtir les projets qui se développeront sur ces secteurs.

Intervient dans un quatrième et dernier temps le règlement. Il prend deux formes : l'une graphique, l'autre écrite. Alors que le règlement graphique découpe le territoire en zones (plan de zonage), le règlement écrit vient préciser la vocation et les règles d'urbanisme s'appliquant à chacune des zones.

L'ensemble de la procédure est synthétisée par le schéma illustrant cet article.

Une concertation avec la population est mise en œuvre tout au long de la procédure jusqu'à la phase d'arrêt du PLU. Outre le présent article, la concertation se traduit par l'ouverture d'un cahier d'observations à disposition du public au service urbanisme de la mairie, au fur et à mesure de l'avancement des études des panneaux d'expositions seront établis et enfin 3 réunions publiques seront organisées. La première d'entre elles se tiendra après les vacances scolaires de l'été et portera sur le rendu du diagnostic et sur les obligations légales qui s'imposent à notre commune pour favoriser la mixité sociale.

Modification du PLU

La 2^{ème} modification du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) a été prescrite par arrêté du Maire en date du 15 mai 2017. Cette procédure a été engagée en vue d'ouvrir à l'urbanisation le secteur dit de « Despérat » actuellement classé en zone à urbaniser fermée (AU0).

Cet arrêté est consultable en mairie.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Brève

Le 13 septembre - le 29 novembre

Les encombrants sont collectés à partir de 4 h le matin



Les futurs Ateliers Municipaux

La Commune va bientôt donner le coup d'envoi de la construction des futurs Ateliers Municipaux dans le quartier du Grand Vigné.

Depuis de nombreuses années, les Services techniques de la Commune sont répartis sur plusieurs bâtiments dans la Commune, les principaux services sont localisés place du Château à côté de la Mairie dans des locaux anciens et malcommodes, mais les services occupent aussi deux autres bâtiments loués, l'un rue de la Bourdasse et l'autre au début de l'impasse du Grand Vigné.

Depuis près de 15 ans, la Commune porte le projet de remplacer ces divers bâtiments par un bâtiment neuf et adapté aux contraintes d'aujourd'hui pour d'une part, offrir aux agents des conditions de travail plus satisfaisantes et pour d'autre part, offrir à ses administrés plus d'efficacité dans l'organisation du service.

A l'issue d'une consultation, le projet a été confié au cabinet d'architecte Alain CROUX, qui a conçu un bâtiment unique regroupant un garage d'environ 520 m² pour stationner les véhicules et les gros matériels techniques dans de bonnes conditions de sécurité, un atelier d'environ 70 m² pour la réalisation de tâches techniques liées notamment à l'entretien des bâtiments et matériels communaux, des espaces de stockage et de magasin pour une bonne gestion des approvisionnements d'environ 80 m² et des locaux administratifs, de réunion et des vestiaires pour environ 95 m².

Ce bâtiment prendra place sur un ensemble de parcelles d'une superficie de près de 3400 m² appartenant à la Commune au fond de l'actuelle Impasse de Grand Vigné à côté de la Halle des Sports et disposera d'un parking pour les agents ainsi que pour les visiteurs et d'espaces de stockages extérieurs pour les matériaux.

Le chantier qui débutera à la rentrée se déroulera sur une durée estimée à un an. Pour minimiser l'impact sur les riverains, l'organisation du chantier comprendra une partie des accès par le côté de la Halle des Sports tout en assurant la sécurité des usagers de la Halle et des terrains extérieurs.



Un nouveau carrefour

La Commune et le Muretain Agglomération qui exerce la compétence voirie vont bientôt réaménager le Carrefour existant entre la Rue de la Poste et l'Avenue des Pyrénées.

Les riverains du quartier des Pins avaient signalé que la sortie de l'Avenue des Pyrénées sur la Rue de la Poste (actuellement réglée par un stop) était parfois dangereuse en raison des difficultés de visibilité et de la vitesse prise par les usagers empruntant l'impasse de la Poste.

Pour proposer une réponse à cette question d'une part et pour proposer d'autre part un moyen de faire demi-tour en toute sécurité aux usagers de la Poste souhaitant repartir vers le reste de la Commune, ce carrefour va être transformé en un mini giratoire avec nouveau système de priorité selon le projet validé par la Commission travaux. Le chantier pourrait se dérouler au second semestre 2017.



Carnaval



2 thèmes étaient à l'honneur cette année: - la candidature de Paris aux Jeux Olympiques 2024
- les 80 ans du Toulouse Football club

Chasse aux œufs



Comme tous les ans, les enfants sont venus en nombre pour la traditionnelle chasse aux œufs. Ce sont plus de 14000 confiseries qui ont été offertes par la municipalité.



Festival des associations culturelles



Le 8^{ème} festival des associations culturelles de Pins-Justaret et Villate a déroulé son thème des années 60//70 dans la bonne humeur et la convivialité.

Merci au public venu nombreux, à M. le Député Christophe BORGEL, Mme Annie VIEU Conseillère départementale, et Messieurs GARAUD et CASSETTA maires de nos communes, M. BERGIA maire de Saubens qui nous ont honoré de leur présence. Notre gratitude aux habitants qui ont endossé les rôles de comédiens, chanteurs, musiciens, danseurs, peintres, décorateurs, techniciens...avec bonheur, enthousiasme et talent!

Concours d'affiches



Merci à Mme LYONS professeur d'Arts Plastiques, d'avoir travaillé avec ses élèves de 4^{ème} sur le projet d'affiches du festival des Associations culturelles.

Ce concours en partenariat avec la Région et le Conseil Départemental a permis de récompenser 10 élèves pour leur excellent travail sur le thème des années 60/70 .

Fête de la Musique



Groupe théâtral

Le groupe théâtral « les Art-Mateurs » vous a proposé cette année une programmation diversifiée en accueillant des troupes extérieures qui ont présenté à chaque fois des spectacles de qualité et ravi un public toujours plus nombreux avec une centaine de personnes par spectacle en moyenne.

Les deux pièces présentées par les Arts-Mateurs, « Témoin à charge » d'Agatha Christie et « Sunderland » de Clément Koch, ont remporté un grand succès. Ils seront rejoués la saison prochaine dans d'autres lieux et nous espérons qu'ils seront sélectionnés aux festivals de théâtre amateur auxquels nous allons postuler.

Pour vous tenir informé de notre actualité et des prochaines dates de représentation, vous pouvez nous écrire à gtpjv@laposte.net et demander à recevoir notre lettre de diffusion.



Pour la prochaine saison, nous vous proposerons deux pièces contemporaines de Carole Fréchette et Xavier Durringer et une pièce classique de Carlo Goldoni ainsi que les nouveaux spectacles des Arts-Mateurs qui ne seront révélés qu'à la rentrée.

Les troupes amateurs jouent à titre gratuit et vos dons « au chapeau » lors des représentations, sont répartis entre la troupe invitée et notre association afin de permettre à tous de payer les droits de représentation, les défraiements, et de supporter une partie de l'investissement des spectacles. Aussi, nous vous remercions pour votre générosité car, grâce à vous, cette année, notre association a pu s'équiper d'une poursuite et d'une découpe pour compléter sa régie lumière.

Si vous avez envie de nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter et à venir nous rencontrer lors du prochain forum des associations le samedi 2 septembre.

Toutes nos infos et les photos de nos spectacles sur <http://gtpjv.wpweb.fr>

Association Génération Danse

Rock'n roll, salsa, Bachata ont été les danses proposées cette année par l'association qui aura fêté son vingtième anniversaire !..

Un sucré salé géant organisé pour l'occasion de ces 20 ans, avec des cadeaux offerts pour tous les adhérents.

N'hésitez plus pour venir danser et passer un bon moment avec David, notre professeur et tous les danseurs. Les tarifs sont toujours très attractifs.

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements et cours d'essais, les mardis et mercredis soir, de 19h30 à 22h30, à la salle des fêtes en septembre. Vous pourrez nous voir au forum des associations en septembre juste avant la rentrée des cours.

Au programme : cours de danses, soirées dansantes rock et latino plus bals tango argentin, et sans oublier nos traditionnels sucrés salés.



Site Facebook ; <https://www.facebook.com/association.generation.danse>

Site: <http://generation.danse.monsite-orange.fr/index.html>

Contact : mail: generation.danse@orange.fr

Associations Culturelles

Ecole de Danse Josette Castro (Terpsichore)

Après notre spectacle du 13 Mai 2017 à BRUGUIERES, et pour clôturer l'année, certains groupes ont participé au festival des associations le 20 Mai 2017. Les membres du bureau ainsi que le professeur, souhaitent d'excellentes vacances à tous les élèves et leurs parents.

Les inscriptions des élèves pour la saison 2017/2018 auront lieu le mercredi 6 Septembre 2017 de 16H00 à 20H30 à la salle de réunion M.J.A à Pins-Justaret.

Reprise des cours le 18 Septembre 2017.

Renseignements. M. RICCI

Fixe : 05.61.76.21.72 Portable : 06.81.14.91.73



Mille Pattes



Le lundi de 14h à 18h douze adhérentes partagent leur passion pour le patchwork, le mardi et mercredi ce sont de petits travaux de couture, décoration, broderie, tricot qui les réunissent ainsi que d'autres participantes.

Cette année, de nouvelles adhérentes sont venues étoffer notre association (amenant les effectifs à 20); chacune amenant son savoir-faire, de nouvelles idées et sa bonne humeur.

Pas d'expo cette année, mais une présentation d'ouvrages le 20 mai 2017 à l'occasion du Festival des Associations, ceux-ci étant en rapport avec le thème « Années 60/70 ».

Ces travaux ont réuni plusieurs techniques permettant à toutes celles qui le désiraient de participer.

Prochain rendez-vous : le Forum des Associations

Pins-Justaret Villate Poker Club

Amateur ou professionnel de poker ! Le PVPC vous invite à participer à un tournoi live tous les mois de l'année....Ambiance garantie et convivialité assurée...

Pour plus d'informations <http://www.pvpc.fr/> <https://www.facebook.com/groups/pvpc.fr/>



Concentration maximum!
Semaine de poker en Espagne



La dream team du PVPC du dernier festival POPYJACK TOUR!

Comité de Jumelage Pins-Justaret /Cordignano

Le Panevin

Après sept ans de tournée dans les communes voisines, la Fête traditionnelle Trévisane du Panevin s'est tenue en janvier dernier à Pins-Justaret, encore plus grande et forte de toutes ces années d'expérience !

Merci à notre célèbre G7 (regroupement des comités de jumelage de Auterive, Eaunes, Labarthe-sur-Lèze, Lagardelle-sur-Lèze, Pins-Justaret, Saubens et Venerque), et à tous les adhérents et bénévoles pour cette belle organisation. Merci également à la Municipalité pour son aide et son soutien.

- Cortège des enfants avec bâtons lumineux, accompagnés en fanfare par des jeunes du P.A.J.
- Chansons françaises et italiennes par les enfants de l'ALAE élémentaire
- Embrasement du bûcher
- Distribution des bonbons par les « Befane » (gentilles sorcières) du G7
- Animation et diffusion de chants folkloriques et traditionnels italiens
- Grillades, vin chaud, pinza, panettone...

Tout était réuni pour se réchauffer et passer une bonne soirée !

Mais la fête n'aurait pas été totale sans la présence d'une importante délégation d'Amis et d'Officiels de Cordignano venus chaleureusement partager cette soirée traditionnelle Trévisane.

L'organisation de la Fête du Panevin est terminée mais pas l'Amitié et la belle entente du G7 qui continuera à proposer au public de nouvelles initiatives... Italiennes, bien sûr !

PROCHAINE RENCONTRE A PINS-JUSTARET

Les 13, 14, 15, et 16 JUILLET 2017

Nous recevons la **Young Band de Cordignano** qui est une Harmonie Musicale composée de 15 jeunes musiciens et 4 adultes qui se produiront en concert avec l'**Orchestre d'Harmonie de Venerque- Le Vernet** le **SAMEDI 15 JUILLET** à partir de 18 heures sur la Place René Loubet. Entrée gratuite.
Venez nombreux les applaudir !

Pour tous renseignements : Gilberte Soulié 06 11 41 43 10



Associations Culturelles

Atelier d'Art

Le 33^{ème} salon de peinture de l'Atelier d'Art s'est déroulé au centre culturel de Labarthe-sur-Lèze. De nombreux visiteurs ont pu apprécier plus de 130 tableaux. La remise des prix vient de clôturer ce salon.

Palmarès des différentes catégories:

1^{ère} catégorie enfants :

1^{er} prix création : Enola TUROCHE

Prix copie : Noémie CAZAJUS

2^{ème} catégorie enfants :

1^{er} prix création : Paul-Antoine LEQUETTE

Prix copie : Romane LANDOLT

Adolescents :

1^{er} prix création : Chloé MARATONA

Prix copie : Bastien GALAUP

Adultes :

Prix création « portrait » : Evelyne DUNGLAS

Prix création « modèle vivant » : Hélène BARTHELEMY

Prix création « paysage » : Marie-France DURAND

Prix création « nature morte » : Annie DE ZALDUA

1^{er} prix copie : Nathalie DANGLA

2^{ème} prix copie : Coralie BRETHENOU

Prix Atelier Pins-Justaret : Dominique EVRAT

Prix Atelier Labarthe-sur-Lèze : Gérard CASTAING



Comme à l'accoutumée l'Atelier d'Art a présenté une cimaise (sur le thème: les années 60/70) lors de la soirée culturelle du 20 mai 2017.

Pour tous renseignements appelez au 06.62.73.39.17

Associations Intergénérationnelles

Club du 3^{ème} âge



DU CHANGEMENT AU CLUB :

Nouvelle Présidente et nouveau bureau dynamique au club du troisième âge.

Un hommage a été rendu à Monsieur André RATSIMBA le jour de l'Assemblée. Tous les adhérents ont repris en chœur la chanson du club qu'il nous avait gentiment écrite.

Nous avons fêté les 97 ans de notre doyenne Madame Marie-Jeanne GARAUD qui ne manque jamais notre sortie mensuelle au restaurant.

Le Club est ouvert :

- **le mardi après-midi** à partir de 14h30 - le 2^{ème} et 4^{ème} est consacré au Pastel qui est animé par Madame Anne-Marie NUNGE ou à des préparations de lotos, kermesse, loisirs créatifs, tricot, couture, broderie...

- **le jeudi après-midi** à partir de 14h rendez vous avec les joueurs de belote, scrabble rummikub, dominos, rami ou autres jeux de société, suivi d'un goûter.

Une fois par mois, nous allons au restaurant qui continue par un loto au club. Sans oublier nos sorties à Bossost puis la visite du magnifique château de Val Mirande, Sète et Sarlat où nous avons passé d'agréables journées.

Au mois de septembre est prévue une sortie à Béziers.

Venez nombreux nous rejoindre.



Association Anciens Combattants AFN

L'association participe aux commémorations, 11 novembre, 19 mars, 8 mai, 14 juillet, fêtes locales, aux assemblées générales, congrès départementaux, nationaux. Elle accueille tous militaires ayant combattu en AFN, les veuves, ascendants, orphelins des combattants. Nous restons en contact entre adhérents, veuves et malades.

19 mars 1962 (Cessez le feu) est entré dans l'histoire de France.

M. Casetta, M. Tardière, conseillers municipaux, CMJ, FNACA, participent chaque année aux commémorations, en hommage aux victimes militaires et civiles.

Activités: Assemblée générale 20/10/17

Lotos le 26/11/17 et 28/01/18

Pot de l'amitié 05/01/18

Repas dansant 25/02/18

Information: Tél: 05 61 08 49 85 / 06 33 63 62 92

Bureau: Tardière (président) – Lusso, Gesdon, Marty (vice-présidents)

Tort-Perez (secrétaire) - Favaretto (trésorier) –

Roussel (adjoint trésorier)



Association Calin Caline



Nos séances d'activités sont toujours aussi riches pour les enfants qui nous sont confiés. Manipulation avec les mains, ou très attentifs lors de nos spectacles, les enfants sont toujours aussi heureux de ces matinées que nous organisons à leur intention par des intervenants professionnels de la petite enfance.

Nous avons clôturé l'année au mois de juin avec un goûter très apprécié des gourmands qui a été préparé avec beaucoup de plaisir par leurs nounous ; une matinée bien ensoleillée nous a accompagné, nous donnant rendez-vous en septembre.

Vous pouvez prendre contact avec le bureau aux coordonnées ci-dessous, nous vous guiderons dans la recherche d'une éventuelle garde pour vos enfants.

Bureau : E. BENALET : 05.61.76.77.58

C. RAGAZZANA : 05.61.76.39.91

Association Bout'chou

Qui aurait cru possible qu'avec des objets récupérés dans un garage (tuyau, roues, pompe à vélo, clefs plates)... et de l'imagination l'Artisan allait obtenir une si jolie « Machine à sons » ?

Le 11 mai 2017 c'est ce spectacle original, ponctué de chansons et agrémenté par une musicalité singulière qui a été offert aux enfants et aux Assistantes Maternelles de l'ASSOCIATION BOUT'CHOU.

<https://sites.google.com/site/boutchoupinsjustaret>

cartangenevieve@gmail.com (adresse mail de l'association)

Mme CARTAN : 06.85.09.91.77

Mme GARRIGUES : 06.99.73.66.51



Associations Sportives

USPJV (Union Sportive Pins-Justaret /Villate)

FELICITATIONS aux SENIORS de l'USPJV qui accèdent au niveau supérieur.

Le football à PINS JUSTARET VILLATE est sous l'égide du club de l'USPJV.
Le club est composé d'équipes allant d'U6 à vétérans.

Pour le football réduit de U6 à U13 :

- Les entraînements ont lieu en 2017/2018 pour les catégories U6 (nés en 2012), U7 (nés en 2011), U8 (nés en 2010) et U9 (nés en 2009) au terrain synthétique du stade d'honneur au siège situé chemin de la gare à PINS JUSTARET de 17h30 à 19h00.

- Les entraînements catégories U10 et U11 nés en 2008 et 2007 se font de 18h00 à 19h30 au terrain en herbe du groupe scolaire des écoles.

- Les entraînements des catégories U12 et U13 nés en 2006 et 2005 se feront le mardi soir de 18h00 à 19h30 au terrain synthétique du stade d'honneur au siège situé chemin de la gare à PINS JUSTARET sous l'égide de Cédric FILLON, co président du club.

- Pour le football à 11 et donc les autres catégories U14 et U15 nés en 2003 et 2004, U16 et U17 nés en 2001 et 2002 ainsi que U18, U19 et U20 nés en 2000 et 1999 et 1998, les séniors et les vétérans, vous pouvez retrouver les informations nécessaires sur le site de l'USPJV.NET

L'USPJV est à la recherche de bénévoles pour encadrer les équipes; de dirigeants pour faire vivre l'association et d'éducateurs pour améliorer les capacités de chaque licencié.

A noter qu'en 2016/2017 l'équipe SENIOR en terminant seconde de son groupe a accédé à l'échelon supérieur au niveau promotion première division et tout le club félicite chaleureusement les joueurs et dirigeants qui s'en occupent.

De plus, de nombreuses activités animent la vie du club, par exemple l'école de foot s'est rendue à WALIBI pour une sortie joviale ainsi qu'au stadium pour supporter le TFC.

En 2017/2018, les membres du nouveau bureau de l'USPJV, ont décidé d'offrir d'autres animations aux licenciés de l'USPJV, comme les amener à la finale de coupe de la ligue 2018 à BORDEAUX, en plus de la participation à un tournoi en dehors de la région Midi Pyrénées, ainsi que de nombreux autres projets qui sont en préparation grâce notamment au nouvel emploi civique et en partenariat avec l'Education Nationale.

Nous vous attendons nombreux sur les diverses infrastructures mises à disposition par la mairie de PINS-JUSTARET.



Association Gymnastique Volontaire Pins-Justaret /Villate

Une association pour votre bien-être

Vous souhaitez garder ou retrouver la forme, l'AGV Pins-Justaret Villate a cette vocation.

Au programme :

Gym adultes : (Stretching, Pilate, Gym tonique (Abdo, Fessiers, Cuisse), Cardio, LIA, Fitness, TBC et Musculation).

Gym seniors (Gym douce et Atelier mémoire et équilibre).

Gym enfants.

Des animateurs diplômés adultes et enfants qui proposent tout au long de l'année des cours très diversifiés.

Une assistante bénévole qui nous aide régulièrement dans la gestion de nos tout-petits.

Clôture de cette nouvelle année sportive dans la bonne humeur autour d'un repas dansant à l'issue de notre assemblée générale.

Reprise des activités en septembre 2017.

Pensez à vous mettre sur la ligne de départ pour vous inscrire: lors des premiers cours à la rentrée ou au forum des associations début septembre; nous répondrons à toutes vos interrogations (date de reprise des cours, cours d'essai, tarifs...) et nous vous renseignerons sur les nouveaux horaires.



Les membres du bureau :

Anne : 05.61.76.87.80

Annick : 05.61.76.39.62

Jackie : 06.12.51.91.95

Marie-France : 05.62.20.93.25

Patricia : 05.61.76.74.56

Sylvette : 05.61.76.28.51

**Nous vous souhaitons d'excellentes vacances sportives !!!
On espère vite vous retrouver !!!**

PJVTT (Pins-Justaret / Villate Tennis de Table)

L'année sportive se termine. 9 équipes engagées en championnat, c'est la première fois pour notre club : 6 au niveau du département et 3 au niveau régional.

Notre équipe de régionale 4 accède à la division supérieure et jouera prochainement le titre de MIDI PYRENEES.

Pour la première fois, nous avons inscrit deux équipes de féminines qui ont porté fièrement les couleurs de notre club.

Notre ambition est de faciliter l'accès à notre sport à un plus grand nombre de féminines et de jeunes.



Pour cela, nous allons créer un emploi pour la rentrée de SEPTEMBRE qui devra nous permettre d'augmenter le nombre d'heures de cours.

Nous souhaitons aussi faciliter l'accès aux personnes handicapées.

4 actuellement sont intégrées dans nos équipes dont une a gagné le championnat de FRANCE dans sa catégorie.

Mais la grande fierté du bureau du PJVTT est le résultat de nos jeunes notamment en promo détection tant départemental qu'en régional.

VICTORIA, PAUL, THIBAUT et PILOU nos entraîneurs ont fait du bon boulot.

Merci à eux.

La future rénovation de la halle des sports que nous attendons avec impatience va nous permettre de fidéliser nos adhérents et de poursuivre notre progression.

Avec 100 adhérents, 48 adultes et 52 enfants dont 17 féminines nous sommes fiers du travail accompli et nous remercions tous les partenaires qui nous ont fait confiance.



Pour plus d'information, vous pouvez nous appeler au 07.86.23.68.72

Tennis

Le club de tennis de Pins-Justaret et Villate vous propose une structure complète dédiée à la pratique de ce sport dans une ambiance familiale et conviviale. Bénéficiant d'infrastructures mises à disposition par la mairie de Pins-Justaret (2 courts extérieurs, 2 courts couverts et un club-house), l'activité est encadrée par deux professeurs possédant un brevet d'état.

L'école de tennis, ouverte aux enfants dès 3 ans, assure des cours tous les soirs de la semaine, ainsi que le samedi matin.

Une initiation au tennis est aussi proposée dans le cadre des activités après l'école. Le club dispose aussi d'équipes adultes et enfants engagées dans plusieurs compétitions locales et régionales. Les cours sont organisés par groupes de niveaux et d'âges, et des séances individuelles sont aussi proposées. Tout au long de l'année et en dehors des créneaux réservés, les infrastructures sont utilisables par les adhérents de l'association.

Des tournois, des stages, et des animations sont organisés régulièrement par l'équipe dirigeante, les professeurs et les bénévoles.



Vous retrouverez toutes les informations concernant les associations sur notre site internet ou en mairie

Expression libre

En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le journal d'information, aux différents groupes d'élus constitués au sein du conseil municipal.

Groupe majoritaire

Le Muretain Agglo est mort, vive le Muretain Agglo !

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les Communautés des communes du Savès et de l'Aussonnelle, d'Axe Sud et le Muretain Agglo ont fusionné. Cette fusion a donné naissance à une nouvelle collectivité regroupant 26 communes et 120 000 habitants.

Notre commune y a deux élus : Daniel LECLERCQ et Nicole CADAUX-MARTY. Le premier étant aussi Vice-Président chargé du Personnel.

Les compétences obligatoires de cette Communauté d'Agglomération qui est la plus importante collectivité après Toulouse Métropole en Midi-Pyrénées, sont : l'Economique, l'Aménagement de l'espace, l'Equilibre social de l'habitat, la Politique de la ville, l'Accueil des gens du voyage, le Traitement des déchets et le Tourisme.

Mais la qualité des prestations rendues dans les compétences optionnelles et facultatives sera suivie avec vigilance par nos élus car très importantes pour nos administrés. C'est surtout le cas de tout ce qui touche à l'Enfance (école) et la Petite Enfance (crèche).

Mais nous ferons en sorte que les liens tissés entre les administrés et les élus communaux se renforcent.

Pins-Justaret l'Avenir Autrement

Plan pour le développement des modes de déplacements doux / actifs - Pour une ville plus apaisée, plus humaine, plus ouverte et plus attractive

Et si nous passions enfin du stade des intentions aux phases de projection, de planification et de mise en œuvre.

Alors que l'offre routière ne va pas progresser contrairement à l'évolution de la population de notre commune mais également des communes voisines, il est vital d'offrir un autre modèle de mobilité, plus durable, qui remet l'humain au cœur des préoccupations. Il est nécessaire de changer les choses et donner à la marche et la pratique du vélo en ville leur juste place pour des déplacements quotidiens ou de loisirs.

Le réaménagement de certains trottoirs, le développement et l'identification de pistes cyclables est un moyen mais pas un objectif final.

Une des questions essentielle, dans un souci d'efficacité, est « Quels lieux connectés en priorité ? » :

- en interne : les établissements scolaires, le centre-ville et les établissements culturels et sportifs mais également de nouveaux lieux de rencontre à créer (par exemple le parc de la Mairie après un réaménagement progressif au profit des enfants, des familles, des retraités, ...)

- vers l'extérieur : les abords de l'Ariège et les communes voisines

En vous souhaitant à tous, à l'approche de cette saison estivale, de bonnes périodes de congés.

Nous nous tenons à votre disposition afin d'échanger sur tout sujet. Vous pouvez nous contacter par mail à

pinsjustaret.avenir.autrement@gmail.com

Agenda des Manifestations organisées par la Mairie

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 2 septembre 2017
Salle des Fêtes



FOIRE D'AUTOMNE et VIDE GRENIER

Dimanche 15 octobre 2017



MARCHE DE NOEL

18 et 19 novembre 2017
Salle des Fêtes



SPECTACLE DE NOEL DES ENFANTS DE LA COMMUNE

Dimanche 17 décembre 2017 à 15h30
Salle des Fêtes



REPAS DES AINES

Dimanche 7 janvier 2018
Salle des Fêtes



SOIREE DE LA REMISE DES DOTATIONS AUX ECOLES DES ASSOCIATIONS

Vendredi 26 janvier 2018
Salle des Fêtes



Pour recevoir l'agenda de toutes les manifestations MENSUELLEMENT par mail,
prenez contact à l'adresse : contactinfo@mairie-pinsjustaret.fr

PINS - JUSTARET

8, 9, 10 ET 11
SEPTEMBRE
2017

VENDREDI 8 SEPTEMBRE

20 H 00 CASSOLET GÉANT

(PRÉVOIR LES COUVERTS)

PLACE RENÉ LOUBET - PRÉPARÉ PAR LE VOLVESTRE

ADULTE 14 € ENFANTS DE 4 À 11 ANS : 8 €

GRATUIT POUR LES MOINS DE 4 ANS

21 H 00 SOIRÉE DANSANTE AVEC LE DJ DANSE MUSIC

SAMEDI 9 SEPTEMBRE

14 H 00 CONCOURS DE PÉTANQUE (TRIPLETTE)

21 H 00 RETRAITE AUX FLAMBEAUX

ANIMÉE PAR LES BALADINS

DÉPART DE LA MAISON DE RETRAITE

RUE DE LA POSTE

22 H 00 GRAND FEU D'ARTIFICE

SUR LE THÈME « DES SUPERS HÉROS »

22 H 30 SOIRÉE DANSANTE AVEC MAXIME LEWIS

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

9 H 30 MESSE SOLENNELLE - ÉGLISE SAINTE BARBE

11 H 00 DÉPÔT DE GERBE AU MONUMENT AUX MORTS

ACCOMPAGNÉ PAR L'ORCHESTRE CHRISTIAN LUC

SUIVI D'UN APÉRITIF CONCERT PLACE RENÉ LOUBET

AVEC L'ORCHESTRE CHRISTIAN LUC

14 H 00 - 17 H 00 COURSE CYCLISTE ORGANISÉE PAR LE CPRS

17 H 30 ET 21 H 30 BAL AVEC L'ORCHESTRE CHRISTIAN LUC

C'EST
LA FÊTE !
AVEC LES SUPERS HEROS

LUNDI 11 SEPTEMBRE

14 H 00 CONCOURS DE PÉTANQUE (DOUBLETTE)

OUVERT À TOUS

